

# L'émergence des locutions conjonctives de simultanéité en ancien français\*

Ben Hamad, Leïla

Université de Sousse, LDC  
benhamad.leila@yahoo.com

## 1. Introduction

Les grammairiens de l'ancien français (Moignet (1988 : 234-235) ; Ménard (1988 § 236-241) ; Buridant (2000 : 604-609) *inter alia*) soulignent tous, que les locutions conjonctives de simultanéité sont en usage dès les périodes les plus anciennes du français. Dans la mesure où il n'est pas fait de repérage des premières attestations de chacune d'entre elles<sup>1</sup>, ces locutions sont ainsi représentées *de facto*, dans la pratique grammaticale réelle, comme contemporaines. Cette unanimité est due vraisemblablement au fait que ces ouvrages adoptent une même perspective synchronique. Contrairement à cette conception unifiée de l'ancien français, nous pensons que cette période est analysable diachroniquement. D'une part, il y a, pensons-nous, non pas contemporanéité dans l'apparition des différentes locutions en question mais au moins partiellement succession. Et d'autre part, la période cruciale pour leur émergence est celle des XII<sup>ème</sup> - XIII<sup>ème</sup> siècles.

Notre démarche sera par ailleurs un peu différente de celle de nos prédécesseurs. En effet, selon le point de vue que nous adoptons, nous sommes conduite à centrer différemment l'analyse<sup>2</sup>. Notre but ici est double, à la fois descriptif et théorique<sup>3</sup>. Nous nous proposons de reconstituer finement l'émergence des locutions conjonctives de simultanéité et de découvrir le processus « invisible » d'évolution qui y est sous-jacent. Une étude de corpus basée sur les données procurées par la Base de Français Médiéval<sup>4</sup> nous permettra de décrire les changements survenus aux conjonctions synthétiques héritées du latin, mettre en évidence des régularités dans ces changements et tenter d'en proposer une analyse théorique.

## 2. L'usage des plus anciens textes : Permanence et variation des conjonctions latines.

En regard des locutions subordonnantes, qui expriment la simultanéité en ancien français, la période dite des premiers textes – des *Serments de Strasbourg* à *Alexis* – est très pauvre. La première moitié du XII<sup>ème</sup> siècle en fournit davantage, trop peu cependant. L'expression hypotaxique de la simultanéité est assurée essentiellement<sup>5</sup> par les conjonctions *quant* et *cum/com(e)*, léguées à l'ancien français par le latin classique (voir Annexe).

### 2.1. 1<sup>ère</sup> étape : IX<sup>ème</sup> – XI<sup>ème</sup> siècles : Les conjonctions synthétiques héritées du latin ; un premier changement.

Les plus anciens textes en langue française, *Serments de Strasbourg* (daté de 842 environ) et *Séquence de Sainte Eulalie* (composé vers 881), par ailleurs fort brefs, n'offrent aucune occurrence de *quant* et *cum/com(e)* temporels :

- (1) *Pro Deo amur et pro christian poblo et nostro commun saluament, d'ist di in auant, in quant<sup>6</sup> Deus sauir et podir me dunat, si saluarai eo cist meon fradre Karlo et in adiudha et in cadhuna cosa, si cum<sup>7</sup> om per dreit son fradra saluar dift, in o quid il mi altresi fazet.* (*Serments de Strasbourg* : 10 ; vers 842)

- (2) *Enz enl fou lo getterent, com arde tost,  
Elle colpes non auret, por o no-s coist.* (*Séquence de sainte Eulalie*, v. 18-19 ; vers 881)

Les premières attestations se trouvent dans deux textes un peu postérieurs, écrits et copiés vers l'an mil, à la jonction des langues d'oïl et d'oc, la *Passion de Clermont* et *Sant Lethgier*<sup>8</sup>. Notons que l'on observe ces formes synthétiques élargies ou renforcées par différents types d'adjonctions. Les deux seuls emplois de *quant* sont ainsi construits. *Quant* est d'abord repris par *donc* (*donc* < latin *tum* ou *tunc* 'alors'), qui en forme comme une sorte de relais :

- (3) *Quant infans fud, donc a ciels temps,  
Al rei lo duistrent soi parent* (*Sant Lethgier*, v.13-14 ; seconde moitié du X<sup>ème</sup> siècle)

Puis, il est volontiers cumulé avec un nom temporel, en emploi prépositionnel (*in eps cel di*), qui semble en préciser la valeur ou compléter l'idée de situation temporelle qui y est contenue :

- (4) *Quant ciel'irae tels esdevint,  
Pascha furent in eps cel di* (*Sant Lethgier* : v.79-80 ; seconde moitié du X<sup>ème</sup> siècle)

*Cum/com(e)* se présente aussi en co-occurrence avec un antécédent, qui semblerait être commis à une fonction endophrasique, laquelle est comme une fonction de relais au subordonnant :

- (5) *Ad epsa nona cum perving,  
Dunc escrided granz criz.* (*Passion de Clermont* : v. 313-314 ; seconde moitié du X<sup>ème</sup> siècle)
- (6) *Granz fu li dols, fort marrimenz,  
Si con dormirent tuit ades.* (*Passion de Clermont* : v. 122-123)

Cet élargissement formel analytique affecte aussi *que*<sup>9</sup> :

- (7) *Ciu li rova et noit et di  
Miel li fiseist dontre qu'il viu* (*Sant Lethgier*, v. 33-34; seconde moitié du X<sup>ème</sup> siècle)
- (8) *Cil Laudeberz, qual hora l vid  
Torne s'als altres, si llor dist* (*Sant Lethgier*, v. 204-205, cf. aussi v. 149; seconde moitié du X<sup>ème</sup> siècle)<sup>10</sup>

Ces emplois sont intéressants diachroniquement, car ils sont très anciennement attestés. Il semble que s'est engagé, dès les premiers textes, un mouvement spécifique de passage du synthétique à l'analytique<sup>11</sup>, qui initie la série des changements ultérieurs. Il n'est guère de texte – nous le verrons – qui, composé à des dates plus ou moins anciennes dans les différents dialectes français, ignore cette tendance à la subordination analytique.

Dès la première moitié du XI<sup>ème</sup> siècle, l'emploi des subordonnants analytiques a pris de l'ampleur. La *Vie de saint Alexis*, notre seul texte témoin de cette période, écrit dans la région du Centre de la France, en offre un usage large. On rencontre le tour en *quant ... donc*, déjà attesté dans *Sant Lethgier* :

- (9) *Quant veit li pedre que maisn'avrat amfant  
Mais que cel sul que il par amat tant,  
Dunc se purpenset del seclē an avant.* (*Vie de saint Alexis*, v. 36-38 ; vers 1050)

Et on voit apparaître *quant* comme pivot d'une nouvelle structure analytique en *quant ... si* :

- (10) *Quant jo[t] vid ned, sin fui lede e goiuse.* (*Vie de saint Alexis*, v. 458 ; vers 1050)

*Cum/com(e)* semble se prêter tout particulièrement à ce type d'agencement parallèle. Il fonctionne en corrélation avec un adverbe anaphorique :

- (11) *Cum vit le lit, esguardat la pulcela  
Dunc li remembret de sun seinor celeste* (*Vie de saint Alexis*, v. 56-57 ; vers 1050)

Il apparaît aussi – pour la première fois, nous semble-t-il, dans la *Vie de saint Alexis* – en rattachement appositif à une expression cataphorique :

- (12) *Et al terz di lo mattin clar,  
Cum li soleilz fo esclairaz,*

*Tres femmes van al monument. (Vie de saint Alexis, v. 389-391 ; vers 1050)*

La *Vie de saint Alexis* offre une autre nouveauté. *Cum/com(e)* instaure, semble-t-il, une relation de forte dépendance avec l'élément adverbial<sup>12</sup>, un rapport de antécédent-conséquent:

(13) *Ne pur honurs ki l'en fussent tramises  
N'en volt turner, tant cum il ad a vivre. (Vie de saint Alexis, v. 164-165 ; vers 1050)*

(14) *An tant dementres cum il iloc unt sis,  
Deseivret l'aneme del cors sainz Alexis. (Vie de saint Alexis, v. 331-332 ; vers 1050)*

Dans le même *Saint Alexis*, un nouveau changement se produit, qui annonce déjà l'évolution ultérieure. Il consiste dans l'apparition de *que* rattaché à un substantif signifiant un moment :

(15) *An la semaine qued il s'en dut aler (Vie de saint Alexis, v. 291 ; vers 1050)*

(16) *Qu'il unt oït, ki mult les desconfortet  
Ne guardent l'ure que terre nes enclodet. (Vie de saint Alexis, v. 304-305 ; vers 1050)*

ou à un adverbe :

(17) *Ensemble furent tant que a Dieu s'en alerent. (Vie de saint Alexis, v. 603 ; vers 1050)*

*Que* apparaît d'emblée clairement comme « le pivot organisateur »<sup>13</sup> d'une relation de simultanéité temporelle qui s'établit entre les deux procès. Il épouse une double fonction, celle de subordonnant et celle de proforme anaphorique qui rappelle son antécédent nominal ou adverbial, formant, pour ainsi dire, l'élément de base du composé locutionnaire.

Nous voyons poindre ainsi les prémices d'une constitution progressive d'un nouveau paradigme. Allant dans ce sens, il est possible de considérer que les tours analytiques *qual hora* et *dontre que*<sup>14</sup>appartiennent à ce paradigme naissant.

## 2.2. 2ème étape : la première moitié du XII<sup>ème</sup> siècle : constitution des locutions conjonctives de simultanéité.

La première moitié du XII<sup>ème</sup> siècle prolonge en l'amplifiant cette tendance à la subordination analytique, continuant – comme on a pu en faire l'hypothèse – un mouvement amorcé dès les premiers textes. L'élargissement des conjonctions primitives présente un large spectre de réalisations dont la parenté n'est pas immédiatement perçue. Il s'opère à travers tout un ensemble varié de procédés. Notre travail se bornera à décrire deux types de constructions, qui procèdent du même type d'agencement binaire, en contraste avec le monosyllabisme des subordonnants synthétiques héréditaires : (a) Constructions corrélatives<sup>15</sup> – (b) Constructions locutionnaires<sup>16</sup>.

### 2.2.1. Constructions corrélatives

Ce type d'élargissement constitue un paradigme ouvert. Les expressions les plus variées sont employées à cet effet, depuis la particule *si*, la plus fréquente, jusqu'aux ligaments<sup>17</sup> *et si*, *et tant*, *et ore*, etc., en passant par les adverbes *donc*, *tant*, *lores*, *et*<sup>18</sup>, *ja* et *sempres*. Ce sont manifestement des mots-échos, qui sont commis à un rôle de reprise (le corrélatif est postposé) ou d'anticipation (le corrélatif est antéposé). Ils peuvent avoir une valeur de renforcement, de précision ou de mise en relief expressive. Examinons les faits. Ils s'échelonnent le long de la période envisagée.

#### a. Le corrélatif est postposé

Le corrélatif reprend, en l'explicitant et en la complétant parfois, l'idée de localisation temporelle contenue dans le subordonnant précédemment exprimé. Il y sert de pléonasm expressif. Ainsi l'attestent les exemples suivants des tours où entrent *quant* et *cum/com(e)*.

##### ▪ Tours où entre *quant*

Quant ...*si* :

(18) *Quant li empereres ad faite sa vengeance,*

*Sin apelat ses evesques de France (Chanson de Roland, v. 3975-3976 ; vers 1100) Cf. aussi Chanson de Guillaume, v. 1893.*

- **Quant...donc :**

- (19) **Quant** ço veit Guenes que ore s'en rit Rollant,  
**Dunc** ad tel doel pur poi d'ire ne fent (Chanson de Roland, v. 303-304 ; vers 1100) Cf. aussi Benedeit, *Voyage de saint Brendan*, v. 111-112.

- **Quant...et :**

- (20) **Quant** jo serai en la bataille grant,  
**E** jo ferrai e mil colps e. vi cens,  
*De Durendal verrez l'acer sanglent.* (Chanson de Roland, v. 1077-1079 ; vers 1100) Cf. aussi Philippe de Thaon, *Comput*, v. 2757-2758.

- **Quant...lores :**

- (21) **Quant** ço diable sent  
**E** miez seürs serai,  
**Lores** le neierat. (Philippe de Thaon, *Bestiaire*, v. 1938-1940 ; entre 1121 et 1135) Cf. aussi Ib. v. 2761-2762.

- **Quant...tant :**

- (22) **Li** quens Rollant, **quant** il les veit venir  
**Tant** se fait fort e fier e maneviz (Chanson de Roland, v. 2124-2125 ; vers 1100) Cf. aussi Philippe de Thaon, *Bestiaire*, v. 365-366.

▪ **Tours où entre cum/com(e)**

- **Cum/com(e)...si :**

- (23) **Sun** cumpaignun, **cum** il l'at encuntret,  
**Sil** fiert amunt sur l'elme a or gemet. (Chanson de Roland, v. 1994-1995 ; vers 1100) Cf. aussi Chanson de Guillaume, v. 408-409.

- **Cum/com(e)...donc :**

- (24) **Li** reis Marsilie, **cum** il veit Baligant,  
**Dunc** apelat dui Sarrazin espans. (Chanson de Roland, v. 2827-2828 ; vers 1100) Cf. aussi Chanson de Guillaume, v. 352-353.

Ces formations archaïques, qui n'ont eu qu'une vie éphémère sont, semble-t-il, calquées sur les diptyques corrélatifs latins. Il est une autre série de tours analogues mais dont la disposition est bien différente. Au système du corrélatif postposé au morphème subordonnant, se superpose celui du corrélatif qui y est préposé, provoquant, de ce fait, une remise en question de la stabilité du système.

**b. Le corrélatif est antéposé**

Le subordonnant apparaît comme deuxième élément disjoint d'une locution<sup>19</sup>. L'ordre des deux éléments est ainsi inversé. On voit ce procédé se développer dans diverses aires régionales et dans divers types de textes. Dans notre corpus, en effet, on rencontre ce schème corrélatif dans des textes épiques – *La Chanson de Roland ; Gormont et Isembart, Le Couronnement de Louis, La Chanson de Guillaume* –, didactiques d'origine savante – *Bestiaire* – ou traductions – *Comput* :

- (25) **Or** est tut sage **quant** ad dormi assez. (Chanson de Guillaume, v. 115 ; vers 1140) Cf. aussi Chanson de Roland, v. 2082.

- (26) **Si** le baisa **quant** l'elme ot deslacié. (Couronnement de Louis, v. 1153 ; vers 1130)

- (27) **Que dunc** s'en vaît beissant  
**Li** soleilz **quant** la vaît  
**E** cele part se trait. (Philippe de Thaon, *Comput*, v. 1420-1422 ; 1113 ou 1119)

- (28) **E lores** Assida,

- Quant l' esteile vera,  
Une fosse ferat. (Philippe de Thaon, Bestiaire, v. 1263-1265 ; entre 1121 et 1135) Cf.  
aussi Chanson de Guillaume, v. 1161-1162.*
- (29) *Et passe avant ; quant se fu rebraciez. (Couronnement de Louis, v. 129 ; vers 1130)*
- (30) *Ja l'eust mort le bon vassal,  
Quant survint le viel Bernard. (Gormont et Isembart, v. 560 ; vers 1130)*
- (31) *Semprez fust reis quant Guillelmes i vient. (Couronnement de Louis, v. 113 ; vers 1130)*

Le subordonnant, étant annoncé par le corrélatif, est solidaire de ce dernier. Ils sont dans un étroit rapport d'interdépendance qui tiendrait à un lien de réciprocité référentielle – le corrélatif renvoie au subordonnant en cataphore et celui-ci renvoie au corrélatif en anaphore – ce qui crée un système clos d'ana-cata-phore. Les deux éléments qui marquent la corrélation – le corrélatif et le subordonnant – fonctionnent en couple et dénotent le fonctionnement, également en couple, des deux propositions.

## 2.2.2. Constructions locutionnaires

### a. « locutions subordonnantes conjointes secondaires »

Il est un autre domaine dans lequel les chansons de gestes et les traductions de la première moitié du XII<sup>ème</sup> siècle innovent par rapport aux textes plus anciens, c'est celui des locutions subordonnantes conjointes secondaires<sup>20</sup>. Ces constructions se sont développées en particulier dans le domaine anglo-normand. On relèvera des locutions à base de *quant* ou *cum/com(e)*, qui se rencontrent pour la première fois, à notre connaissance, chez Philippe de Thaon dans le *Bestiaire*, un texte composé en Angleterre entre 1121 et 1135 :

- (32) *E tuit icil del munt  
Ki veir crestien sunt  
Lores quant finerunt  
Altresi Dé verunt. (Philippe de Thaon, Bestiaire, v. 2089-2092 ; cf. aussi v. 131, 1846 ;  
entre 1121 et 1135)*
- (33) *Mes toz jors puis après le plore,  
Tantdis com en vie demore. (Philippe de Thaon, Bestiaire, v. 1669-1670 ; entre 1121 et  
1135)*

On voit ainsi de nouvelles locutions s'adjoindre à *si cum/com(e)* et *tant cum/com(e)*, dont la fréquence s'est accrue de façon considérable par rapport à la période précédente. On pourrait multiplier les exemples :

- (34) *Par main en l'albe, si cum li jurz esclairet,  
Guenes li quens est venuz as herberges (Chanson de Roland, v. 667-668 ; vers 1100) Cf.  
aussi Chanson de Guillaume, v. 1089.*
- (35) *En ton mostier n'iert mais messe chantee,  
Tant com je vive ne que j'aie duree. (Couronnement de Louis, v. 1088-1089 ; vers 1130)  
Cf. aussi Chanson de Guillaume, v. 1513 ; Gormont et Isembart, v. 488.*

Il s'opère, semble-t-il, un « reparenthésage » (rebracketing)<sup>21</sup> des structures corrélatives. L'organisation de surface est du même ordre, à la différence près que le corrélatif s'agglutine à l'avant du subordonnant. On peut donc poser que c'est de l'emploi du système corrélatif dans une structure binaire, avec reprise anaphorique, que sont issues les locutions subordonnantes<sup>22</sup>. L'on n'a pas ainsi affaire à des créations nouvelles de toutes pièces mais à un simple renouvellement formel des tours corrélatifs. D'après cette manière de voir, les locutions subordonnantes ne seraient que des formes secondaires, dont la création est intimement liée à l'existence des schèmes corrélatifs qui, après quelque temps de coexistence, céderont le pas aux nouveaux venus.

### b. « locutions conjointes primaires »<sup>23</sup>

Un ultime phénomène confirme notre hypothèse de la constitution en cours d'un nouveau paradigme. C'est celui de l'apparition de locutions conjointes primaires, bien attestées à date ancienne, à côté des divers autres agencements binaires<sup>24</sup>. *Libri psalmorum* (ou *Psautier d'Oxford*), composé dans la région de l'Ile-de-France pendant la première moitié du XII<sup>ème</sup> siècle, offre la première occurrence de *dementres que* :

- (36) *Que alquune fiede ne ravisset sicume leuns la meie aneme, **dementres que** n'est chi reaimet ne chi salffacet. (Libri psalmorum : 6 ; première moitié du XII<sup>ème</sup> siècle)*

et en consacre l'usage :

- (37) ***Dementres que** s'enorguilst li fel, est espris li povre ; sunt compris ès conseilz ès quels il pensent. (Libri psalmorum : 10 ; première moitié du XII<sup>ème</sup> siècle) Cf. aussi Ib, 11, 32, 33, 35, 37, 38, 50, 56, 57, 61, 78, 86, 88, 96 et 212.*

Cette nouvelle locution est bien attestée dans d'autres textes, à peu près contemporains :

- (38) ***Dementres ke** Gires ura  
Nostre Sire pur lui ovra. (Guillain de Berneville, *La Vie de saint Gilles*, v. 1415-1416, cité par Imbs (*op. cit.* : 288) ; 1138) Cf. aussi *Psautier de Cambridge* : 8, 9.*

La vieille langue a aussi eu recours à l'adverbe quantitatif *tant*, au besoin d'apporter à la locution, nouvellement constituée, une précision plus forte que celle qu'elle implique :

- (39) ***Tant dementers qu'**il unt aoré,  
Li quons Willame n'est mie seurné. (*Chanson de Guillaume*, v. 2282-2283 ; vers 1140)*

On relèvera aussi *por tant que*, composé sur le même adverbe quantitatif *tant*, qui marque la simultanéité accompagnant la durée du procès principal jusqu'à son terme, i.e. exprime une nuance particulière dans la simultanéité :

- (40) *(...) ne teiz nen iert jamais, **por tant ke** secles vive (*Li ver del Juse*, v.10 ; cité par Ritchie (*op. cit.* : 83) ; début XII<sup>ème</sup> siècle) Cf. aussi *Couronnement de Louis*, v. 1066.*

Une autre nouveauté, qui avait été tentée sporadiquement dans la période antérieure, se confirme au début du XII<sup>ème</sup> siècle :

- (41) *De cest cheval que j'ai ci gaaaignié !  
Or nel donreie por l'or de Montpellier  
Ui fu **tel ore que** molt l'oi coveitié. (*Couronnement de Louis*, v. 1147-1150 ; vers 1130)  
Cf. aussi *Chanson de Guillaume*, v. 818 et 3147.*
- (42) *Sire, salffai le rei, e oi-nus **al jurn que** nus te apeleruns. (*Psautier de Cambridge* : 9 ; cité par Ritchie (*op. cit.* : 78) ; début XII<sup>ème</sup> siècle)*

Le trait commun à toutes ces constructions est l'adjonction d'une base d'incidence en avant du subordonnant, de manière à faire apparaître d'abord un élément nominal / adverbial et ensuite seulement l'élément subordonnant. Les textes de la première moitié du XII<sup>ème</sup> siècle offrent donc un nouveau système de formes, ce qui constitue une étape importante dans l'interprétation à donner du premier changement. Cette deuxième étape confirme que le changement en cours est à considérer non comme le simple résultat d'une évolution morpho-phonétique attendue, motivée par une prédilection marquée pour l'expressivité, mais surtout comme la création d'un nouveau paradigme.

Par une première approximation, l'on pourrait ainsi dire que des origines latines aux premiers textes français, le patrimoine sémiologique n'est pas resté inchangé, en matière d'expression hypotaxique de la simultanéité. Au regard du système des conjonctions synthétiques latines, le très ancien français dispose, on le voit, d'un large éventail de formations analytiques. Sans nier la pluralité des mises en œuvre, il nous semble légitime d'en constater la régularité. Le premier point à noter est l'identité de statut, sur ce plan, des trois subordonnants en concurrence, *quant*, *com(e)* et *que*, qui peuvent être analysés comme des représentants ana-cata-phoriques. Il y a un rapport de type anaphorique, entre les composantes de ces

formes analytiques. Ce rapport est, à notre sens, identique dans les différents tours analytiques, malgré leur différence formelle. *Quant*, *com(e)* et *que*, proformes anaphoriques, remplissent dans tous les cas le rôle de véritables conséquents des adverbes temporels (ou de manière). Les sources adverbiales renvoient, à leur tour, directement à *quant*, *com(e)* et *que*. Dès lors, la valeur exacte de ceux-ci sera déterminée par la forme de leur source<sup>25</sup>. On voit apparaître deux tendances nettes. D'une part, une multiplication de tours analytiques, aptes à exprimer un rapport de simultanéité. D'autre part, dans le courant du processus de constitution de ces tours, il se manifeste une tendance à réaliser dans la pratique une co-saturation au moyen de deux termes, un terme source et un terme de reprise. *In fine*, ces différents tours analytiques programment l'émergence des locutions conjonctives temporelles de simultanéité.

### 3. L'usage de l'époque classique de l'ancien français : Émergence des locutions conjonctives temporelles de simultanéité.

#### 3.1. 3ème étape : la seconde moitié du XIIème siècle : création d'un nouveau paradigme.

Pendant la seconde moitié du XII<sup>ème</sup> siècle, l'usage restera conforme aux linéaments tracés à la période archaïque. On est frappé par un afflux considérable de formes analytiques qui concurrencent largement les formes synthétiques, voire les supplantent<sup>26</sup>. Notre corpus présente ainsi un large éventail de locutions subordinantes (disjointes ou conjointes), qui se sont particulièrement développées à cette période. Quelques exemples suffiront à l'établir :

- (43) **Quant** ceo ot dit, **si** se repent(...) (Marie de France, *Lais de Marie de France*, *Eliduc*, v. 322 ; 1160)
- (44) **Si** murut **quant** set jurs oût regned (*Quatre Livres des Rois* : 154 ; vers 1190)
- (45) **Lors** fu molt lie **quant** cho ot escolté (*La Chanson d'Aspremont*, v. 2653 ; cité par Bertin (1997 : 120) ; 1188) Cf. aussi *Le Moniage Rainouart*, v. 326-327
- (46) Doiez dire moi ne autrui,  
S'il i fu **lors quant** je i fui  
- Oïl, mes ne le coneüistes.  
Il i fu **lors quant** vos i fustes,  
Et avoec vos s'an departi. (Chrétien de Troyes, *Cligés*, v. 5154-5157 ; 1176)
- (47) **Si cum** il eirent le chemin,  
**Si** encuntrent un meschin. (Marie de France, *Lais de Marie de France*, *Milun*, v. 507-508 ; 1160)
- (48) *Se Dex de mort vos desfant,*  
*Nus essoines ne vos atant,*  
**Tant con** vos sovanra de moi. (Chrétien de Troyes, *Chevalier au Lion ou Yvain*, v. 2599-2601 ; vers 1177 et 1181) Cf. aussi Marie de France, *Lais de Marie de France*, *Bisclavret*, v. 10.
- (49) **Tandis com** dura li contenz,  
*Paris li beaus e Troilus*  
*O chevaliers vint mile e plus*  
*Chevauchierent dreit a la mer.* (Benoît de Sainte-Maure, *Le Roman de Troie*, v. 18904-18907, cité par Imbs (*op. cit.* : 318) ; 1170) Cf. aussi *Roman de Thèbes*, v. 7979.

Cette stabilité des fonctionnements ne doit pas dissimuler certaines modifications. Les formes simples directement héritées du latin *donec*, *si* et *tant* alternent avec des formes renforcées en *adonc*, *idonc*, *ainsi*, *issi*, *si tost*, *tantost*, *itant* ... :

- (50) **Quant** or verra la nostre cort,  
**Adonc** verra si desconfort. (Béroul, *Tristan*, v. 1211-1212 ; entre 1165 et 1200)
- (51) **Quant** derriers els le secors veient,

- Idonc se sont ravigoré. (Eneas, v. 3707-3708 ; 1155)*
- (52) *Et einsi com il aprochoient  
Vers la forest, issir an voient  
Le cheval Kex, sel reconurent. (Chrétien de Troyes, Chevalier de la Charrette ou Lancelot, v. 257-258 ; vers 1177 et 1181) Cf. aussi Roman de Renart, Branche I, v. 2178.*
- (53) *Issi com. il devoit fors des tentes issir,  
Le messagier le roi a encontre. (Aiol, II, v. 8889-8890 ; cité par Imbs (op. cit. : 276) ; fin XII<sup>ème</sup> siècle)*
- (54) *Et si tost com el l'ot veüe,  
S' i a si mise sa veüe  
Qu'aillors ne la torne ne met ;  
Et ses cuers tres bien li promet (Chrétien de troyes, Chevalier de la Charrette ou Lancelot, 6431-6434 ; vers 1177 et 1181) Cf. aussi Chrétien de troyes, Conte du Graal, v. 3724.*
- (55) *Par le lyeon l'a coneü  
Tantost com ele l'a veü ;  
Si vint vers lui grant aleüre  
Et descent a la terre dure. (Chrétien de Troyes, Chevalier au Lion ou Yvain, v. 6661-6664 ; vers 1177 et 1181) Cf. aussi Chrétien de troyes, Cligès, v. 4292.*
- (56) *Tant sui ge, lasse, plus dolante ;  
Ge n'i metrai ja mes m'entente ;  
Itant come ge quiderai  
Que il aint moi, tant l'amerai. (Eneas, v. 9185-9188 ; 1155)*

Nous relevons de même l'apparition de formes construites qui s'infiltrèrent dans les éléments corrélatifs « orientateurs », tendant à marquer encore plus explicitement la valeur de simultanéité que les subordonnants polysémiques hérités de la latinité ne représentent que éventuellement :

- (57) *Et quant je Dé proié avrai,  
A vos eisinc lors revendrai. (Béroul, Tristan, v. 937-938 ; entre 1165 et 1200)*
- (58) *Li uns son non a l'autre dist ;  
Lors si nos antreconeümes  
Quant bien antrebatu nos fumes. (Chrétien de Troyes, Chevalier au Lion ou Yvain, v. 6332-6334 ; vers 1177 et 1181)*

On constate un recours plus fréquent à des éléments sources plus précis qui permettent de pallier les déficiences des formes héréditaires du latin en leur imposant un profil sémantique plus fin. Tout en partageant le même noyau conceptuel, ces structures ne s'y laissent pas réduire, car chacune introduit une nuance spécifique et irréductible. Chacune s'acquitte de sa fonction d'une façon qui lui est propre.

Il en découle corrélativement que *que* jouit d'un spectre d'emploi plus large. La fréquence des locutions ayant pour centre un substantif de temps augmente considérablement :

- (59) *Vous vainterés les cresttiens,  
A l'heure que contre aus irés (Jean Bodel, Jeu de Saint Nicolas, v. 208-209 ; cité par Imbs (op. cit. : 221) ; vers 1190) Cf. aussi Chrétien de Troyes, Guillaume d'Angleterre, v. 63 ; Quatre Livres des Rois : 35, 46 ; Gautier d'Arras, Eracle, v. 3093 ; Chrétien de Troyes, Chevalier de la Charrette ou Lancelot, v. 2608.*
- (60) *Li rois Prianz an san tresor  
Faisoit cez garnemenz garder,  
Quant il se devoit coroner ;  
Sa fame Ecuba les avoit  
Lo jor que coronee estoit. (Eneas, v. 756-760 ; 1155) Cf. aussi Ib. : v. 6174)*
- (61) *Al point que Dius t'ot assenee,  
C'on fist de toi empereis,*



*Molt me perdisse a envis.* (Gautier d'Arras, *Eracle*, v. 4934-4936 ; vers 1176 et 1184)

ce qui favorisera d'autant plus l'extension des structures analytiques construites sur un adverbe, qui s'imposent de plus en plus, et conduira à la mise en place de nouvelles formes. Cette période, continuant l'usage de *dementres que* :

- (62) *Et demantres que ele est ci,  
Je li consoil et lo et pri  
Qu'ele vos lest vostre droiture* (Chrétien de Troyes, *Chevalier au Lion* ou *Yvain*, v. 4781-4783 ; vers 1177 et 1181) Cf. aussi Gautier d'Arras, *Ille et Galéron*, v. 727.

témoigne de changements dans l'utilisation d'une nouvelle forme dérivée, renouvelée par ré-encodage morphologique :

- (63) *Endementres qu'ele demeure  
Vint un serpent de male part,  
Issi du bois si vint el jart.* (*Roman de Thèbes*, v. 2366-2368 ; vers 1150)  
Cf. aussi *Ib.*, v. 4817 et 9557 ; *Eneas*, v. 7725, 9543 et 9792 ; Chrétien de Troyes, *Conte du Graal*, v. 7041 ; *Charroi de Nîmes*, v. 1112.

Toujours dans cette période de la deuxième moitié du XII<sup>ème</sup> siècle, on a procédé au renforcement des locutions *si que* et *tant que*, de façon à donner plus de corps à leur premier élément. Nous trouvons ainsi :

- (64) *Preudons, or serons baptisiet,  
Si tost que nous porrommes plus.* (Jean Bodel, *Le jeu de saint Nicolas*, v. 1536-1537, cité par Tilander (1946 : 38) ; vers 1190)
- (65) « *Amis !* » fet il, « *apprendre vuel,  
Se vos leissastes par orguel,  
Qu'a ma cort venir ne deignastes  
Tantost qu'an cest país antrastes* ». (Chrétien de Troyes, *Cligès*, v. 5043-5046, 1176) Cf. aussi Chrétien de Troyes, *Chevalier au Lion* ou *Yvain*, v. 5070.

On repère aussi les premières occurrences de *entrués que* :

- (66) *Entrues qu'il kaça la folie  
Etioclés pas ne s'oblie.* (*Roman de Thèbes*, v. 7073-7074 ; vers 1150)  
Cf. aussi Gautier d'Arras, *Ille et Galéron*, v. 5341 *La Chanson d'Aspremont*, v. 2106.

et de *tant dis que* :

- (67) *Cest ducheaume qu'il a tenu,  
En pais tant dis qu'il a vescu.* (Saint-Maure (de), *Chronique des ducs de Normandie*, II, v. 8561-8562 ; Cité par Godefroy, (*op. cit.* : 637) ; 1160) Cf. aussi *Ib.* v. 36866 ; Gautier d'Arras, *Eracle*, v. 4837.

Dans tous ces tours analytiques, l'objectif visé semble incontestablement le même, et notamment l'exploitation de la propriété de « *cosaturation fonctionnelle* »<sup>27</sup>, qui semble être aussi à la base de la constitution de « *subordonnants composés* »<sup>28</sup>. Il s'agit tout d'abord de la séquence *quant que*, que nous avons repérée pour la première fois dans *Eneas* (composé vers 1155) :

- (68) *Quant qu'il li dist, cil li ostroie.* (*Eneas*, v. 595 ; 1155) Cf. aussi *Ib.*, v. 1546)<sup>29</sup>

C'est un tour semblable en *que que*<sup>30</sup> que l'on rencontre pour la première fois, chez Chrétien de Troyes :

- (69) *Que qu'il chancele, Erec le bote,  
Et cil chiét sor le destre cote* (Chrétien de Troyes, *Erec et Enide*, v. 983-984 ; vers 1170)  
Cf. aussi *Ib.*, v. 2795, 6327)<sup>31</sup>

Ce vaste travail créateur semble constituer très tôt un terrain favorable à l'apparition de *lorsque*, dans ce même domaine champenois. C'est, en effet, dans *Erec et Enide* de Chrétien de Troyes<sup>32</sup>, composé vers 1170, qu'on le rencontre pour la première fois :

- (70) *M'an voldrai par matin aler,  
Lors que le jor verrai lever.* (Chrétien de Troyes, *Erec et Enide*, v. 4220 ; vers 1170)

puis dans *Cligès* :

- (71) *Sovant plore, sovant sopire,  
Molt li est po de son empire  
Et de la grant enor qu'ele a,  
Lors que Cligès s'en ala.* (Chrétien de Troyes, *Cligès*, v. 4315-4318 ; vers 1176)

et *Chevalier au Lion* ou *Yvain* :

- (72) *Et les portes furent fermees  
Lors que mes sire en issi fors ;  
Morz ou vis est ceanz li cors,* (Chrétien de Troyes, *Chevalier au Lion* ou *Yvain*, v. 1119 ; vers 1177 et 1181) Cf aussi *Ib*, 2713.

### 3.2. 4ème étape : le XIIIème siècle : complétion du nouveau paradigme.

Au XIII<sup>ème</sup> siècle, une nouvelle étape est franchie. Les formes analytiques laissent aux éléments de base la responsabilité d'identifier la valeur précise du marqueur, tendant à imposer une large homogénéité. Celles-ci ne fonctionnent pas de façon compacte et inanalysable comme les formes synthétiques correspondantes d'autant qu'elles ne sont pas des constructions primaires mais le produit de restructurations syntactico-sémantiques. Elles apparaissent comme la conjonction de deux opérations : le marquage de la coïncidence (*cum/com(e)*, *quant*, *que*) d'une part et le marquage d'une certaine nuance grâce à l'élément de base adjacent (*lors*, *or*, *si*, ...) <sup>33</sup> de l'autre. Dans ces constructions, se discerne quelque chose de nouveau, le lien privilégié qu'entretient le subordonnant avec le composant-base, résultat d'une tendance qui émerge dès les débuts du XII<sup>ème</sup> siècle, à une spécialisation de plus en plus stricte des formes. Celle-ci se traduit par une répartition croissante des éléments de base, premiers éléments de la corrélation. De l'origine modalo-comparative de *com(e)*, il résulte, au plan des emplois, la prédominance de *si* (et ses composés (*ainsi*, *issi* et *aussi*)) comme adverbe de rappel ou de renforcement dans les tours analytiques<sup>34</sup>. La valeur centrale de coïncidence modale de *com(e)* est, pour ainsi dire, confortée par cet « outil situationnel », « à valeur représentative »<sup>35</sup> :

- (73) *Et bien duroit la route, si cum il venoient a l'ost. Il liues granz Et ensi vindrent a l'ost la nuit* (Villehardouin, *Conquête de Constantinople* : 262, entre 1199 et 1213)

Cette valeur de coïncidence est dans certains cas soulignée par l'expression *tout*, ce qui confirme le fonctionnement cohérent des composantes de la forme analytique :

- (74) *Et si tost come il fu endormiz, si li fu avis que devant lui venoient dui oisel dont li uns estoit si blans come cisne et ausi granz.* (*Queste del Saint Graal* : 170 ; vers 1220)
- (75) *Tot ensi com Perceval parloit au chevalier (...), si oï une (...) grant tumulte.* (Robert de Boron, *Le Roman du Graal*, manuscrit de Modène ou *Perceval de Modène* : 375, cité par Imbs (*op. cit.* : 135) ; XIII<sup>ème</sup> siècle)

La reprise du marqueur analytique *si com(e)* par un adverbe dans la principale, pour rappeler la fonction du marqueur de co-saturation, ne peut être isolée de ce mouvement de spécialisation qui s'amorce :

- (76) *Si comme il furent la venu, si leur dist li dux.* (Robert de Clari, *Conquête de Constantinople* : 11 ; entre 1199 et 1213)  
Cf. aussi *Ib* : 73 et 74.

*Quant* favorise plutôt, à côté de *si*, les adverbes spécifiquement temporels :

- (77) *Et quant li rois et li autre qui ou palés estoient voient ce, si lor en poise molt.* (*Queste del Saint Graal* : 1 ; vers 1220)

Cf. aussi Villehardouin, *Conquête de Constantinople* : 94.

- (78) *Et quant li jors sera venus que j'avrai achevé cest afere que vos ne poés savoir, lors si me frai coroner et si savrois le jor de mon coronement.* (*Lancelot en prose*, t. I : 79 ; cité par Marchello-Nizia (1985 : 153) ; 1218-1225)

L'évolution s'est ainsi faite dans le sens de la simplification, de la spécialisation et de la clarté sémantique. Ainsi, c'est dans le courant du XIII<sup>ème</sup> siècle que l'on fait les premiers pas vers la modernité. Mais ce mouvement est très progressif et se fait par des ajouts sans qu'il y ait abandon du système précédent.

#### 4. Conclusion

Au terme de cette étude, il semble possible de conclure que le paradigme des locutions conjonctives temporelles de simultanéité a émergé et s'est mis en place au creuset de l'ancien français. Nous avons montré qu'il s'est constitué progressivement, à travers plusieurs étapes. Dès les plus anciens textes français, diverses formes analytiques sont attestées, et dès la seconde moitié du XII<sup>ème</sup> siècle, les principales locutions conjonctives actuellement utilisées commencent à exister, comme l'indiquent les étapes que nous avons mises au jour.

Les données empiriques ont mis en évidence, du reste, deux phénomènes fondamentaux. Nous avons constaté que les locutions conjonctives de simultanéité sont héritières de la nomenclature latine, mais partiellement seulement dans la mesure où leurs noyaux durs résultent de syncrétismes, c'est-à-dire d'opérations de fusion plus ou moins complexes entre des mots latins, originellement distincts. Le latin transmet ainsi moins des morphèmes constitués que les éléments d'une synthèse future. Nous pouvons conclure sur le fait que l'origine des locutions conjonctives temporelles de simultanéité n'est pas seulement dans des mots latins passés en français et que ce sont des formations dues au français même. Ce qui paraît évident, en revanche, c'est qu'elles ne sont pas formées *ex nihilo*. L'on a pu, de fait, sentir leur permanence à travers de longs siècles d'histoire malgré le changement de leur enveloppe matérielle.

### Références bibliographiques

- Antoine, G. (1959). *La coordination en français*. Paris : d'Arthey.
- Ben Hamad, L. (2008). « Les locutions conjonctives en question(s) », *Linx*, 59, 83-93.
- Ben Hamad, L. (à par.). « Réflexions sur le statut du mot *que* dans les locutions conjonctives : changement et permanence ? », in Van Acker, M., Boutier, M.-G., Hadermann, P (éds.) *Variation et changement en langue et en discours*, *Mémoires de la Société Néophilologique de Helsinki*.
- Bertin, A. (2003). « Les connecteurs de cause dans l'histoire du français. Contradictions du changement linguistique », *Verbum* XXV, 3, 263-276.
- Bougy, C. (2000). « Les connecteurs temporels et l'apparition de *lors que* dans la langue française », *Syntaxe et sémantique*, 1, 39-78.
- Buridant, C. (2000). *Grammaire nouvelle de l'ancien français*, Paris : Sedes.
- Dardel (De), R. (1983). *Esquisse structurale des subordonnants conjonctionnels en roman commun*, Genève : Droz.
- Diewald, G. (2002). « A model for relevant types of contexts in grammaticalization », in Wischer, I. & Diewald, G. (éds.) *New reflections on Grammaticalization*, 103-120.
- Diewald, G. (2004). « Context types in grammaticalization as constructions », MS. <http://www.constructions-online.de/articles/specv011/686>.

- Fruyt, M. (2004). « La corrélation en latin : son rôle dans la subordination et l'endophrase », in Bodelot (éd.) *Anaphore, cataphore et corrélation en latin*, 29-53.
- Gaetone, D. (1984). « La locution ou le poids de la diachronie dans la synchronie », *Le Moyen français*, 14-15, 70-81.
- Godefroy, F. (1969). *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes, du IX<sup>ème</sup> au XV<sup>ème</sup> siècle*, Paris : Kraus Reprint, Nendeln/Liechtenstein.
- Harris, A. & Campbell, L. (1995). *Historical syntax in cross-linguistic perspective*, Cambridge : Cambridge University Press.
- Heine, B. (2002). « On the role of context in grammaticalization », in Wischer, I. & Diewald, G. (éds), 83-101.
- Herman, J. (1963), *La formation du système roman des conjonctions de subordination*, Berlin : Akademie-Verlag.
- Imbs, P. (1956). *Les propositions temporelles en ancien français : la détermination du moment*, Paris, les Belles Lettres : Faculté des lettres de l'université de Strasbourg.
- Jonas, P. (1971). *Les systèmes comparatifs à deux termes en ancien français*, Bruxelles : Éditions de l'Université de Bruxelles.
- Kortmann, B. (1997). *Adverbial subordination: a topology and history of adverbial subordinators based on European languages*, Berlin: Mouton de Gruyter.
- Kuyumcuyan, A. (2006). « Comme et ses valeurs : le point de vue historique (XIV<sup>ème</sup>-XVI<sup>ème</sup> siècles) », *Langue française*, 149, 113-126.
- Marchello-Nizia, C. (1985). *Dire le vrai : l'adverbe "si" en français médiéval. Essai de linguistique historique*, Genève : Librairie Droz.
- Marchello-Nizia, C. (2006). *Grammaticalisation et changement linguistique*, Bruxelles : De Boeck et Larcier.
- Meillet, A. (1982<sup>2</sup>), *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris/Genève : champion/Slatkine.
- Ménard, P. (1998). *Syntaxe de l'ancien français*, Bordeaux, Bière.
- Meyer-Lübke, W. (1911). *Romanisches etymologisches Wörterbuch : dictionnaire étymologique des langues romanes*, in [http://www.lexilogos.com/francais\\_dictionnaire\\_ancien.ht](http://www.lexilogos.com/francais_dictionnaire_ancien.ht).
- Moignet, G. (1974). *Grammaire de l'ancien français*, Paris : Klincksieck.
- Ollier, M-L. (1995). « Or, opérateur de rupture », *Linx*, 32, 13-31.
- Pierrard, M. (1998). « Comme "relatif à antécédent" en ancien français : grammaticalisation de la proforme indéfinie », *Travaux de linguistique*, 36, 127-146.
- Weill, I. (2002), « Tant, étude d'un marqueur de transfert dans les textes épiques du moyen français », *Linx*, numéro spécial, 405-412.

### Annexe<sup>36</sup>

Constructions locutionnaires	Date de première apparition	Texte
<i>Dontre que</i>	9(xx)	<i>Sant Lethgier</i>
<i>Qual hora</i>	9(xx)	<i>Sant Lethgier</i>
<i>Tant cum</i>	1050	<i>Vie de Saint Alexis</i>
<i>An tant dementes cum</i>	1050	<i>Vie de Saint Alexis</i>
<i>Tant que</i>	1050	<i>Vie de Saint Alexis</i>
<i>L'ure que</i>	1050	<i>Vie de saint Alexis</i>
<i>Dementres que</i>	11(xx)	<i>Libri psalmorum</i>

<i>Al jurn que</i>	1113	Philippe de Thaon, <i>Comput</i>
<i>Tandis com</i>	1121	Philippe de Thaon, <i>Bestiaire</i>
<i>Lores quant</i>	1121	Philippe de Thaon, <i>Bestiaire</i>
<i>Endementres que</i>	1150	<i>Roman de Thèbes</i>
<i>Quant que</i>	1155	<i>Eneas</i>
<i>Entrues que</i>	1150	<i>Roman de Thèbes</i>
<i>Tandis que</i>	1160	Benoît de Saint-Maure, <i>Chronique des ducs de Normandie</i>
<i>Lors que</i>	1170	Chrétien de Troyes, <i>Erec et Enide</i>
<i>Que que</i>	1170	Chrétien de Troyes, <i>Erec et Enide</i>
<i>Al point que</i>	1176	Gautier d'Arras, <i>Eracle</i>
<i>A ce que</i>	1181	Chrétien de Troyes, <i>Chevalier de la Charrette</i> ou <i>Lancelot</i>

<sup>1</sup> À quel moment les locutions conjonctives de simultanéité sont-elles apparues ? C'est ce que nous tenterons de préciser dans notre étude, en déterminant à partir de quand et dans quels textes apparaît toute nouvelle locution conjonctive temporelle de simultanéité, à quel stade du développement des autres locutions elle se situe et surtout quels sont les types de contextes qui rendent possibles son émergence.

<sup>2</sup> Notre approche n'est pas proprement inspirée par un souci philologique, tendant à décrire l'élaboration du système roman qui prend la place du système latin. Pour une étude philologique, on peut se référer à Herman (1963). On peut aussi consulter les travaux de Dardel (1983a et 1983b).

<sup>3</sup> L'objectif du présent travail est précisément de fournir une hypothèse qui permette de relier par une même explication des faits de langue qui apparaissent, partout ailleurs, dispersés. Cette explication aura l'avantage – nous le souhaitons – d'établir une cohérence entre les divers changements.

<sup>4</sup> Notre étude s'appuie, en réalité, sur le recours conjugué aux textes puisés à la base du BFM et à ceux dépouillés par Ritchie (1907), Nizia (1985), Imbs (1990), Bertin (1997) et Buridant (2000). L'exploitation des textes utilisés par ces différents auteurs permettra de confirmer et *a fortiori* généraliser les résultats que nous aurons obtenus *via* la BFM.

<sup>5</sup> *Quant* et *cum/com(e)* occupent numériquement une place prépondérante. Il est toutefois difficile d'en donner une évaluation chiffrée indiscutable tant la frontière entre la valeur de simultanéité temporelle et les autres sens est floue.

<sup>6</sup> Dans le dictionnaire de Godefroy, *quant* est ici catégorisé comme pronom relatif neutre, sans corrélatif exprimé, et identifié à *autant que* (1969 : 478).

<sup>7</sup> Jonas (1971 : 63) voit dans *si cum*, ici employé, un tour traduisant une conformité à une circonstance. C'est aussi en tant qu'adverbe comparatif que *cum/com(e)* semble être usité dans la *Séquence de sainte Eulalie*.

<sup>8</sup> Cette indication est d'abord fournie par Lerch (1925, I : 502) puis reprise par Imbs (*op. cit.* : 74). On la retrouve encore chez le lexicographe Godefroy (1969 : 480) et dans le *Grand Robert* (1985 : 435, 932). L'on est donc à peu près unanime pour dire que *quant* temporel apparaît pour la première fois dans *Sant Lethgier*.

<sup>9</sup> Divers mots latins (*quod, quam, quem, quid...*) semblent avoir abouti phonétiquement par synapse au mot *que* (graphié aussi *qe, ke, che*), rendant indécelable l'origine exacte de cet item. Voir à ce sujet Herman (1963 : 143). Cf. aussi Meillet ([1915] 1982<sup>2</sup> : 160) qui signale que : « *que ne représente pas exactement une conjonction du latin ancien* ».

<sup>10</sup> Nous voyons dans ces tours l'héritage de formes latines : *dontre que* (< latin *dum (+que)*) et *qual hora* (< latin *hora+ (que)*).

<sup>11</sup> Cette métamorphose n'est pas un cas isolé dans l'histoire du français. Nous avons bien là un modèle étendu à l'ensemble des proformes indéfinies (cf. Pierrard (1998 : 131)).

<sup>12</sup> *Cum/com(e)* semble « fusionner » ici avec *tant* (< latin *tantum*), puis avec *an* (< latin *in*), *tant* et *dementres* (< latin *dum + interim* (ou *interea*))<sup>12</sup>, de façon à constituer des syncrétismes phonético-morphologiques.

<sup>13</sup> Nous empruntons ce terme à Kuyumcuyan (2006 : 115).

<sup>14</sup> Ces tours hybrides n'ont pas de vrais prolongements après cette période archaïque. *Dontre que* n'est plus attesté. *Qual hora* est une séquence assez éphémère, nous ne l'avons trouvée attestée, en effet, que dans *Le Roman de Thèbes* (*Li reis de Thèbes bien le sot, / Car en l'ost ses espies ot / Qual hore que cil de l'ost murent, / Et les espies al rei furent* (v. 7409-7412)). Néanmoins, des vestiges de *dontre que* se rencontrent, même à une période plus tardive, et

notamment sous les formes de *dementres que* et *endementiers que*. Celles-ci se retrouvent aussi dans d'autres langues du domaine gallo-roman, avec une certaine variabilité formelle : (*do*)*dementre que* (ancien italien), (*do*)*dementre(s) que* (provençal), (*de*)*mientras que* (ancien espagnol), *emmentres que* (ancien portugais) (Cf. Meyer-Lübke (1911 : 215)

<sup>15</sup> Nous retenons la définition qu'en propose Fruyt (2004 : 32) : « Il paraît légitime de parler de corrélation dans tous les cas où il existe une phrase complexe constituée de deux propositions mises en parallèle et marquées par deux lexèmes démarcatifs fonctionnant en couple et en ana-cata-phore<sup>o</sup> ».

<sup>16</sup> Pour une présentation-discussion de la notion de *locution*, nous nous permettons de renvoyer à Ben Hamad (2008).

<sup>17</sup> L'expression est de Ménard (1988 : 187). L'auteur remarque : « *Le ligament et si (composé de et qui coordonne et de si qui situe) (...) enchaîne plus étroitement (...), d'une manière plus étoffée que le simple si* ».

<sup>18</sup> Et n'a pas ici un rôle de coordonnant, mais celui d'adverbe corrélatif ou de « *co-subordonnant* », si l'on reprend le terme de Buridant (2000).

<sup>19</sup> Comme une partie seulement des structures corrélatives correspond aux appariements corrélatifs du latin classique, on peut admettre que, à côté des survivances directes, il y a eu aussi des survivances transformées.

<sup>20</sup> Les textes anciens ne connaissent, on l'a vu, que des « locutions disjointes ».

<sup>21</sup> Cf. Harris & Campbell (1995 : 50).

<sup>22</sup> Ce qui permet de jeter des ponts entre corrélation et subordination. « *Quod a perdu son corrélatif (et n'affleure en roman que sans lui), puis que s'introduit, associé à un corrélatif (attesté en roman), qu'il perd également par la suite.* » (Dardel (1983 : 138)).

<sup>23</sup> Nous reprenons les termes de *locution disjointe*, *locution subordonnante conjointe secondaire* et *locution subordonnante conjointe primaire* à Dardel (1983 : 19). Rappelons qu'il oppose : « *locution subordonnante conjointe primaire, qui est formée directement par préfixation, sans passer par une locution subordonnante disjointe et la locution subordonnante conjointe secondaire, formée à partir d'une locution disjointe* » (*ibid.*).

<sup>24</sup> *Que* semble servir ici de pro-subordonnant, de forme de remplacement, à *cum/com(e)ou quant*.

<sup>25</sup> Cf. Ben Hamad (à par.) pour la démonstration que *que*, *quant* et *com(e)* sont des proformes indéfinies qui ne prennent une signification particulière qu'à travers un apport matériel externe.

<sup>26</sup> La saisie de ce phénomène est délicate car elle suppose des renseignements statistiques. Nous ne pouvons procéder ici à une enquête numérique d'autant que l'intrication des valeurs est particulièrement sensible, rendant incertaines les proportions chiffrées.

<sup>27</sup> Nous empruntons ce terme à Pierrard (*op. cit.* 131). D'autres linguistes emploient, pour rendre compte du même cas de figure, celui de « *surcodage* » (Gross, G. & Prandi (2004 : 38)).

<sup>28</sup> Terme proposé aussi par Dardel : « *Contrairement à la locution subordonnante, dont les éléments concourent ensemble à l'expression d'une même fonction, le subordonnant composé s'analyse en deux subordonnants dont chacun exprime une fonction différente, qu'il revêt aussi à l'état isolé* » (*ibid.*).

<sup>29</sup> L'emploi de cette séquence ne relève cependant pas de l'idiolecte de l'auteur. On en repère des occurrences dans d'autres textes. Aussi son équivalent existe-t-il dans d'autres langues, par exemple : *wanner ook* (néerlandais), *whenever* (anglais), *wann immer* (allemand), comme l'a constaté Hadermann (1993 : 272).

<sup>30</sup> Il faut noter ici que l'emploi de *ou* alterne dans cette structure avec *quant* et *que* (***Ou qu'il voent Hugon pregnant li a huchier (Orson de Beauvais, v. 2186 ; cité par Ritchie (op. cit. : 86)) ; Ou qu'a vu le roi se li a dit itant (Orson de Beauvais, v. 3423 ; cité par Ritchie (op. cit. : 86)) ; U qu'il voient Aiol, si l'ont a raison mis. (Aiol, II, v. 5091 ; cité par Imbs (op. cit. : 183))***)

<sup>31</sup> C'est Chrétien de Troyes qui le consacre aussi à l'usage (Cf. *Chevalier au Lion ou Yvain*, v. 61, v. 649, 972, 1144, 3471, 3563, 4965, 6455 ; *Conte du Graal ou Perceval*, v. 757, 3130, 3190, 4747, 4981, 5984, 7371, 7898, 9043).

<sup>32</sup> Notons que *lués que* est dû également à Chrétien de Troyes (*a trestoz congié demandai, / si m'en alai lués que je poi.* (Chrétien de Troyes, *Chevalier au Lion ou Yvain*, v. 274-275) ; ***Lués que Cligés le vit movoir/Et de son non oï le voir.*** (Chrétien de Troyes, *Cligés*, v. 4829-4830)).

<sup>33</sup> Prêts à différencier, à moduler et à nuancer un noyau conceptuel commun, ces adverbes marquent différemment les formes synthétiques sur lesquelles ils se greffent. Ils font dépendre l'avènement de la simultanéité de leur sens. L'adverbe *tant*, étudié par Weill (2002), « *ancree la situation dans un nouvel état de relation au vrai* », or est pour Ollier (1995) « *un opérateur de rupture* », *si*, étudié par Marchello-Nizia (1985), est « *un marqueur d'assertion, qui fait de la subordonnée un pré-asserté à la régissante* ».

<sup>34</sup> On relève la grande fréquence des structures analytiques, qui sont environ d'égal emploi que le tour avec *com(e)* synthétique : « *il faut s'empreser de faire remarquer [l'] emploi de com(e) seul ne correspond absolument pas à l'usage* » (Jonas (1971 : 49)).

<sup>35</sup> C'est bien ainsi que Antoine (1959, t. II : 979, 969) définit *si*.

<sup>36</sup> Le tableau suivant synthétise les données présentées ci-dessus.